

Héric Infos

Le magazine de votre commune



Mai 2021



Vie Municipale

P. 2-11

Les Associations

P. 12-14

Intercommunalité

P. 15

Édito du Maire



© Jean-Yves ROBERT

L'esprit d'entreprendre est bien présent dans notre commune. Il anime le cœur de notre cité. Illustration : dans un contexte a priori peu favorable, compte-tenu des restrictions liées à la lutte contre l'épidémie de la Covid 19, notre centre-bourg voit de nouvelles vitrines s'animer.

Petit retour en arrière, il y a moins de deux ans Caroline BRETEL ouvrait Nature et Vrac, place St Nicolas. Une vraie réussite : une épicerie devenue une référence non seulement à Héric, mais aussi dans les communes voisines.

Dans son sillage, un peu à distance, depuis le début de cette année, deux vitrines de la rue de l'Océan ont trouvé preneurs. Hervé PETITGAS a ouvert son agence immobilière. Romain VINET s'est installé, à quelques pas, avec son équipe d'Activ Vidéo. Romain PIGNY et Julie MÉTHIVIEZ ont repris la boulangerie au 3 rue Saint-Pierre sous l'enseigne «Au Pain qui pense».

S'annonce maintenant pour la mi-juin une mercerie place de l'église. Solenne LECOMTE cherchait un endroit où débiter son activité. La mairie avait un local disponible et de taille adaptée, pour quelques années : l'ancienne auto-école. Un bail a été signé et les travaux d'aménagement vont bon train.

Par ailleurs, un collectif d'agriculteurs veut créer un magasin de producteurs. Ceci afin de mieux valoriser ses productions et permettre aux habitants de consommer local. Consommer en circuit court, comme on le dit de nos jours : des fruits, des légumes, de la viande, du fromage, du miel, des glaces... Là encore, la commune devrait pouvoir les accompagner pour les premières années de cette belle aventure en leur louant un local. Celui-ci sera rendu disponible par le déménagement des services de la mairie, à l'automne prochain.

Dans ce dernier cas, en tant que collectivité, nous faisons d'une pierre deux coups : nous consolidons l'activité agricole du territoire et nous renforçons l'attractivité du centre-bourg, en offrant de nouveaux services aux Héricois.

Pendant, cette dynamique commerciale, cette dynamique tout court ne pourra s'entretenir que si nous sortons sans tarder du contexte de l'épidémie de la Covid 19. Cela passe notamment par la réouverture, pour de bon, des salles de sports, des salles de spectacles (une pensée pour notre cinéma), des restaurants, des cafés... bref par la reprise de l'activité économique et sociale.

Pour cela, nous avons chacun un rôle à jouer en maintenant les gestes barrières et de distanciation sociale qui nous sont préconisés, mais aussi en nous faisant vacciner dès que nous en avons la possibilité.

En se faisant vacciner, on se protège soi-même et on protège les autres : ses parents, ses enfants, ses amis, ses voisins et l'ensemble de la collectivité. A l'inverse, la vaccination des autres nous protège. Si vous avez le moindre doute vous concernant, n'attendez pas, consultez un médecin.

Enfin, je termine en vous rappelant que les élections régionales et départementales auront lieu les 20 et 27 juin. Venez voter sans crainte, nous aurons pris les mesures maximales pour la protection de tous !

Jean-Pierre JOUTARD,
Maire

Première réunion publique

Nous vous invitons à participer à une réunion publique, **mardi 22 juin 2021 à 20h30 à l'Espace des Bruyères**, pour vous présenter deux projets de mandat :

*La réalisation d'une **voie douce** (cycles/piétons) depuis le bourg vers le futur parking relais de covoiturage aux Tivaux

*L'aménagement du **complexe sportif des Frénoelles** avec la construction de nouveaux vestiaires pour le football et la restructuration des espaces extérieurs du complexe sportif.

La présentation de ces projets sera suivie d'un échange avec le public.

Conseil municipal

Vous pouvez consulter les procès-verbaux des conseils municipaux sur le site www.heric.fr rubrique conseil municipal

29 mars

PRÉSENTATION DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT D'ERDRE ET GESVRES

FINANCES

Approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion 2020 de la Commune et de la Résidence des Frênes :

Adoption à l'unanimité

Affectation des résultats de l'exercice 2020 de la Commune et de la Résidence des Frênes :

Adoption à l'unanimité

Approbation des budgets primitifs 2021 de la Commune et de la Résidence des Frênes

Budget primitif 2021 de la Commune : 22 voix Pour et 6 Abstentions

Budget primitif 2021 de la Résidence des Frênes : Adoption à l'unanimité

Vote des taux communaux 2021 :

27 voix Pour et 1 voix Contre

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 39,51 %

- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 48,04 %

Subvention 2021 de 25 000 € au CCAS :

Adoption à l'unanimité

Subventions aux associations 2021 :

Subventions de fonctionnement 2021 : 30 755,30 € et subventions exceptionnelles : 7 200,00 €,

soit un total de 37 955,30 € : Adoption à l'unanimité

AFFAIRES SCOLAIRES

Aide aux bibliothèques et centres de documentation :
500 € par école pour 2021

Adoption à l'unanimité

Aide aux activités diverses : 6,21 € par élève héricois pour 2021

Adoption à l'unanimité

Aide au service périscolaire : 500 € par école pour 2021

Adoption à l'unanimité

Allocation pour fournitures scolaires : 53,14 € par élève héricois pour 2021

Adoption à l'unanimité

INTERCOMMUNALITÉ

CCEG – Convention service infographie

Adoption à l'unanimité

Convention de financement du matériel en commune entre les communes de La Chevallerai et Héric

Adoption à l'unanimité

SYDELA – Convention de partenariat pour la mise à disposition d'un service d'accompagnement à l'élaboration d'un plan d'action territorial pour l'efficacité énergétique des bâtiments publics

Adoption à l'unanimité

SYDELA – Convention de mise à disposition des services du SYDELA dans le cadre de la réalisation d'audits énergétiques sur l'école Jean Monnet et l'école Marie Curie

Adoption à l'unanimité

La Ville d'Héric apporte chaque année son soutien à plus de 30 associations.

Nos associations, grâce à leurs dizaines de bénévoles, œuvrent au profit des enfants, des jeunes, des adultes, des aînés, dans les domaines du sport, de l'éducation, de la culture, du loisir, de l'éducation populaire. Ils sont des acteurs essentiels de notre commune.

Le soutien de la commune représente 30 755,30 € de subvention de base pour 2021. Certaines aides se déclinent aussi sous la forme de prêt de matériel ou de salles.

Cette année, la situation sanitaire a pu mettre en difficulté certaines associations. D'autres souhaitent continuer à développer leurs actions et nous les remercions de ne pas baisser les bras. C'est pour cela que la commune a débloqué cette année 7200 € de subventions exceptionnelles.

Nous soulignerons que des associations, dans un élan de solidarité, n'ont volontairement pas demandé de subvention laissant la priorité à ceux qui en avaient le plus besoin.

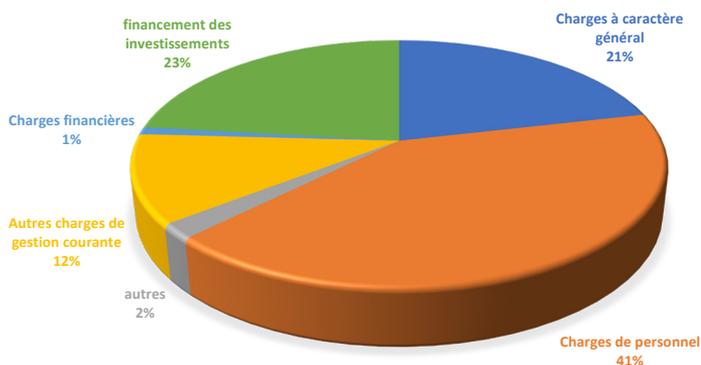
Les subventions attribuées ont été examinées en commission puis votées par le conseil municipal du 29 mars 2021.

Budget primitif 2021

Lors de sa séance du 29 mars 2021, le **Conseil Municipal a voté le Budget Primitif 2021**, qui s'équilibre en dépenses et recettes, à hauteur de :

*6 293 714,93 € pour la section de fonctionnement, en dégageant un autofinancement de près de 1 456 500 € (23% des dépenses)

*7 723 930,00 € pour la section d'investissement.

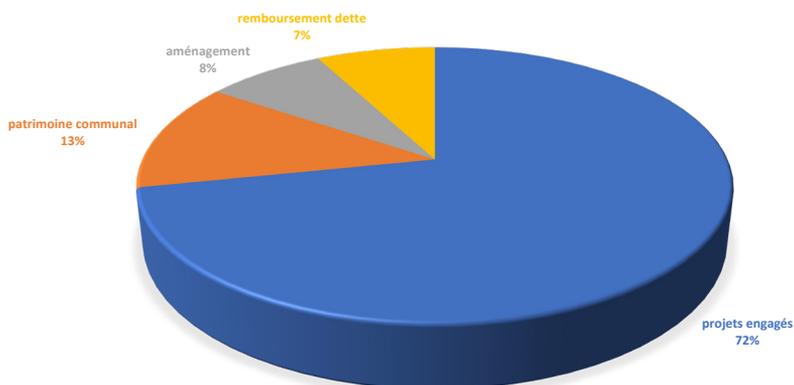
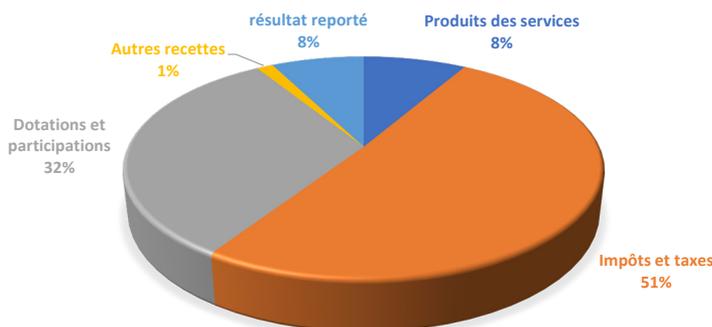


Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	1 341 875,00 €
Charges de personnel	2 585 600,00 €
Autres charges de gestion courante	726 200,00 €
Charges financières	60 600,00 €
Autres	122 683,00 €
Financement des investissements	1 456 459,93 €
Total =	6 293 417,93 €

Recettes de fonctionnement

Impôts et taxes	3 201 147,00 €
Dotations et participation	2 014 163,00 €
Produits des services	523 500,00 €
Résultat reporté	472 057,93 €
Autres recettes	82 550,00 €
Total =	6 293 417,93 €

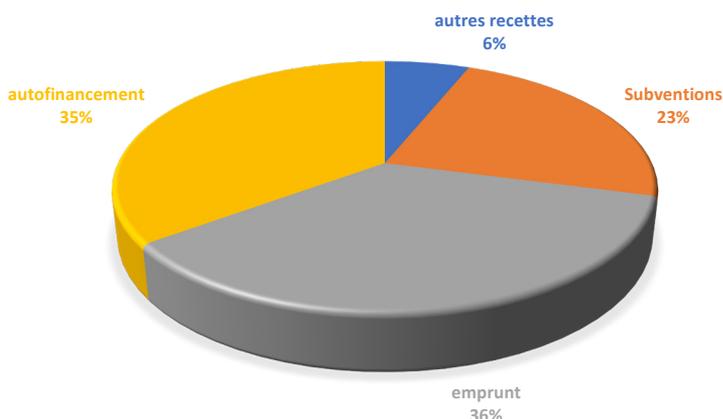


Dépenses d'investissement

Projets engagés	5 541 786,00 €
Patrimoine communal	986 144,00 €
Aménagement	600 000,00 €
Remboursement dette	596 000,00 €
Total=	7 723 930,00 €

Recettes d'investissement

Emprunt	2 754 490,97 €
Autofinancement	2 717 183,03 €
Subventions	1 785 471,00 €
Autres recettes	466 785,00 €
(FC TVA, Taxe Aménagement)	
Total =	7 723 930,00 €



En investissement, 596 000€ sont consacrés au remboursement de la dette et 7 127 930 € aux projets. Sur ce montant, 5 541 786€ sont affectés aux projets initiés lors du dernier mandat (Mairie, École Jean Monnet, Halle multifonctions, remboursement du bâtiment de ludothèque à la CCEG, restes à réaliser), soit 78% des investissements hors remboursement de la dette.

Il est à noter que le coût global des projets a fortement évolué entre le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) 2019 et le budget 2020.

Investissements	DOB 2019	Budget 2020	Delta DOB 2019/2020 (2 budgets)
	TTC	TTC	
Cantine Marie Curie	840 000 €	920 000 €	80 000 €
Halle	1 440 000 €	1 806 000 €	366 000 €
École Jean Monnet	3 360 000 €	3 850 950 €	490 950 €
Mairie	2 160 000 €	3 269 000 €	1 109 000 €

Ces évolutions n'ont pas été intégrées dans le budget 2020. Elles entraînent un besoin de financement supplémentaire dans le budget 2021 de l'ordre de 2 600 000 €. Ce besoin s'explique par un coût global supérieur de 2 000 000 € sur ces 4 projets et divers investissements qui n'avaient pas été intégrés en totalité.

En résumé, le besoin d'emprunt 2021 de 2 754 490 € est dû majoritairement à des besoins de financement qui n'ont pas été décidés par la municipalité actuelle. **Nous espérons diminuer fortement ce besoin d'emprunt par la vente immobilière des Frênes.**



Héric horizon 2035 Donnez-nous votre avis!

La municipalité d'Héric vient de lancer une étude urbaine sur l'ensemble de sa zone agglomérée pour étudier les possibilités d'évolution du bourg à l'horizon 2035 et donner des orientations stratégiques à court, moyen et long terme pour la commune.

Développer la nature en ville et la mise en lien avec le bocage, apaiser et valoriser les espaces publics, développer les continuités piétonnes et vélos, mettre en lien les quartiers, les commerces, les équipements, anticiper les nouveaux projets, dessiner les modes d'habiter et de vivre demain...

L'étude confiée à un prestataire extérieur, en lien avec la CCEG, sera réalisée en 3 étapes :

- *Un diagnostic avec la définition des enjeux et orientations stratégiques
- *La proposition de plusieurs scénarii
- *La réalisation d'un plan-guide

Il vous est proposé de vous impliquer à cette étude en participant à 3 Cafés Citoyens :

- **en juin**, l'objectif du premier Café Citoyen sera de recueillir la parole des participants et de réfléchir avec vous à l'avenir du bourg dans son ensemble
 - **en septembre**, le second atelier sera l'occasion de débattre positivement autour des premiers éléments de projet
 - en phase plan-guide, autour du mois de **novembre**, un 3^e temps permettra de préciser les usages et les ambiances des espaces publics.
- Ces 3 événements auront lieu en soirée.

Si vous êtes intéressés pour participer activement à l'étude « Héric horizon 2035 » nous vous invitons à vous inscrire auprès du service Urbanisme : urbanisme@heric.fr ou 02 40 57 96 10 avant vendredi 4 juin 2021.

En fonction du nombre d'inscrits, nous reviendrons vers vous pour vous préciser si votre inscription est confirmée, et la date exacte du premier Café Citoyen.

Nous comptons sur votre mobilisation.

Extension de l'école Jean Monnet : ouverture de quatre nouvelles classes



La nouvelle cour desservant les nouvelles classes.

Lundi 26 avril 2021, les élèves de CP et CE ont inauguré quatre nouvelles classes, situées dans l'extension de l'école Jean Monnet. L'entrée de l'école pour ces élèves est située rue de la Forêt, juste à côté de la Maison des Jeunes LAS OS.

L'entrée dans ces classes a été avancée de deux semaines, suite à la modification de la date des vacances scolaires. Elle a pu se réaliser grâce aux interventions coordonnées des entreprises pour finaliser le chantier, des agents municipaux des services techniques et des affaires scolaires pour le déménagement et le nettoyage des différentes classes et des enseignants pour l'aménagement dans les nouvelles classes.

Pendant les vacances scolaires, une réorganisation des locaux a eu lieu dans la partie ancienne de l'école permettant le regroupement des 4 classes maternelles autour du patio. L'accueil périscolaire a été déplacé dans deux anciennes classes maternelles. Enfin les 3 modulaires ont été enlevés de la cour élémentaire.

Les travaux dans l'extension vont se poursuivre jusqu'à la fin de l'année scolaire et pendant la période estivale pour pouvoir accueillir les enfants dans de bonnes conditions à la rentrée scolaire de septembre 2021 : les classes de CM seront déplacées dans l'extension et les élèves déjeuneront dans le nouveau restaurant scolaire, qui sera équipé d'un self pour les élémentaires.

La poursuite des travaux jusqu'aux grandes vacances, notamment sur la cour, induira nécessairement du bruit et des poussières, même si tout est mis en œuvre pour limiter ces nuisances.



Les classes sont spacieuses et lumineuses. Elles sont chacune dotées d'un atelier pour des travaux en demi-groupe.



**En raison de la réhabilitation de l'école Jean Monnet,
des engins de chantier sortent allée Océania jusqu'au 15 juillet.
Le stationnement n'est pas impacté.
Des panneaux ont été installés dans la zone concernée.**

Nuisances : rappel à l'arrivée des beaux jours !



L'arrêté municipal du 09 avril 2010 prévoit que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils électriques ou thermiques provoquant une gêne sonore pour le voisinage sont interdits :

- *Entre 20 heures et 8 heures
- *Les Dimanches et Jours Fériés

Pour une nature plus propre...



...Il est interdit de jeter ou déposer des déchets de tout type en dehors des espaces prévus à cet effet.

Sur Héric, plusieurs procès-verbaux ont été dressés à l'encontre des personnes ayant commis ce type d'infraction. **Pour rappel, les sanctions peuvent aller jusqu'à 1500€ d'amende** et entraîner la confiscation du véhicule ayant servi à commettre ce type d'infraction.

Sécurité routière

Complexe des Frénouelles

La mairie a reçu des plaintes d'administrés pour dénoncer la conduite inadéquate d'engins motorisés (Wheeling, dérapage, forte accélération) dans l'enceinte du complexe sportif des « Frénouelles » ainsi que des nuisances sonores qu'elle engendre.

Le Maire a donc pris un arrêté au mois d'avril pour sécuriser le lieu et mettre fin à ces pratiques. **Depuis le 12 avril, la circulation des véhicules motorisés à deux ou quatre roues est strictement interdite à l'intérieur de l'enceinte du complexe sportif des « Frénouelles ».**

La signalisation de cette prescription sera matérialisée d'ici quelques jours par l'apposition de quatre panneaux qui seront implantés à chaque entrée du complexe sportif.

L'agriculture sur la commune

La Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA)



La Cuma est une coopérative où des agriculteurs et agricultrices mutualisent des moyens comme le matériel, la main-d'œuvre, les hangars et ateliers, nécessaires à leur activité.

Elle permet à ses adhérents de disposer de **matériels modernes et innovants** et de partager les risques en mutualisant les coûts de la mécanisation des cultures.

C'est aussi un **lieu d'échanges** démocratiques, de retour d'expériences, de formation, de diffusion de nouvelles pratiques, **de solidarité, et de lien social entre les hommes et les femmes.**

Les cuma encouragent les pratiques innovantes telles que :

- l'optimisation des traitements et des épandages, notamment par le choix des matériels, les contrôles et les expérimentations conduisant à des solutions durables inscrites dans la protection de l'environnement
- la gestion de l'espace rural participant à l'aménagement des territoires
- les traitements des fumiers et déchets verts, au service de la collectivité
- la mise en place et l'optimisation de nouvelles techniques agricoles comme les moissons, l'ensilage, la manutention des pailles et foin, les travaux du sol
- la promotion des énergies renouvelables



Source : fédération nationale des cuma - Chiffres clefs 2019



Groupe de fauche

Elle est présidée depuis 5 ans par Jacky BLANDIN éleveur de vache laitière et secondée par Éric ALLAIS ainsi qu'une équipe de sept administrateurs. La coopérative emploie aujourd'hui 5 salariés à temps plein et une secrétaire. Elle regroupe **90 adhérents** et affiche un chiffre d'affaires annuel avoisinant 650 000 euros. **Elle met à disposition 7 tracteurs, 1 ensileuse, 2 moissonneuses-batteuses.**

La Cuma d'Héric a été fondée en 1947 après une refonte du syndicat des battages. Elle fait l'acquisition progressive de matériels agricoles ; le premier tracteur en 1947, une moissonneuse en 1963 puis une ensileuse en 1972.

En 1981 elle fait l'acquisition du terrain de la Tondrie et dans la foulée a lieu la construction du premier bâtiment. En 2017, dans la volonté de se développer durablement, elle construit un bâtiment de 1200 m² équipé sur 800m² de panneaux photovoltaïques.



Moissonneuse-batteuse

La Cuma d'Héric est avant tout un lieu d'entraide et de solidarité entre les hommes. Elle permet d'investir en commun, de mutualiser les coûts mécaniques au service de ses adhérents.



Infos élections

Elections régionales
et départementales
les 20 et 27 juin

Vote par procuration

Si vous ne pouvez pas vous déplacer pour voter, vous avez la possibilité d'établir une procuration. Vous confiez à la personne de votre choix le soin de voter en votre nom. Cette personne doit être également inscrite sur les listes électorales de la commune. Vous devez connaître les nom, prénoms, adresse et date de naissance de celle-ci afin de remplir le formulaire de demande de vote par procuration.

Pour ce scrutin, un électeur peut être porteur de 2 procurations établies en France (contre une seule habituellement).

Comment donner procuration ? Vous avez 3 options :

- Utiliser le téléservice disponible sur l'adresse <https://www.maprocuratiougouv.fr/> puis aller en personne à la gendarmerie ou au commissariat avec un justificatif d'identité et l'e-mail de confirmation du dépôt de la demande en ligne.
- Imprimer le formulaire disponible sur internet, puis le remettre, en personne et en présentant un justificatif d'identité, à la gendarmerie ou au commissariat
- Remplir à la main le formulaire disponible sur place (gendarmerie ou commissariat) et présenter un justificatif d'identité.

**Nous recherchons des scrutateurs pour les deux tours des scrutins.
Pour participer aux opérations de dépouillement contactez le service des élections
au 02-40-57-96-10 ou par mail à accueil@heric.fr**

Téléassistance

La téléassistance assure un service d'assistance pour les personnes de plus de 60 ans ou les personnes en situation de handicap qui souhaitent rester à leur domicile.

Le service de téléassistance du Département permet une sécurité renforcée, une écoute et une assistance au quotidien pour conserver un maximum d'autonomie à domicile. Le dispositif bénéficie d'une écoute et d'un système d'alerte 24h/24 et 7j/7.



Chaque abonné dispose d'un boîtier raccordé à une ligne téléphonique. Une pression sur un déclencheur (médaillon ou montre) met la personne en relation avec le centre d'écoute téléassistance et permet de dialoguer sans décrocher le téléphone. Selon la nature de l'appel, les professionnels évaluent la situation et peuvent contacter ou faire intervenir les proches ou les services d'urgence.

La demande d'installation est à formuler auprès du CCAS de résidence. L'unité personnes âgées et personnes en situation de handicap de chaque territoire assure ensuite l'instruction du contrat d'abonnement.

La facturation du contrat auprès de l'abonné est réalisée mensuellement. Deux tarifs sont applicables, un tarif plein et un tarif réduit en fonction des ressources de la personne.

Le CCAS d'HERIC participe à hauteur de 5 € quels que soit les revenus. Une aide financière pour la prise en charge de l'abonnement peut également être accordée au titre de l'allocation personnalisée d'autonomie (Apa), de la prestation de compensation du handicap (PCH) ou de l'action sociale de la commune de résidence.

Pour plus d'informations, contactez le CCAS au 02-40-57-96-10.

téléassistance
Vivre à domicile
en toute sécurité

Un contact 24h/24

© Christiane Blanchard/Département de Loire-Atlantique

Covid-19 : Centre de vaccination permanent à Nort-Sur-Erdre

Depuis le 20 avril un **centre permanent de vaccination est ouvert au complexe sportif Marie-Amélie Le Fur** (complexe sportif du lycée public) situé rue Julie-Victoire Daubié (route d'Héric). Ce centre restera ouvert jusqu'à la fin du mois de septembre **les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h.**

Le centre de vaccination est accessible uniquement sur rendez-vous, à prendre sur [Doctolib.fr](https://www.doctolib.fr) ou au 0806 000 344 (numéro départemental).



Expression de la minorité

Le budget a été voté lors du conseil municipal qui s'est tenu le lundi 29 mars et le groupe minoritaire s'est abstenu, nous tenons à vous l'expliquer.

Ce budget présenté par la majorité ne répond pas à nos objectifs et nos projets ;

Lors du mandat précédent, il avait été imaginé d'autoconsommer l'électricité produite par les panneaux photovoltaïques prévus sur le toit de la nouvelle mairie (300 m²) par tous les bâtiments municipaux qui se trouvent sur la place, par un réseau interne. La majorité a jeté ce projet à la poubelle qui pourtant rentrait parfaitement dans le développement durable avancé par la nouvelle municipalité.

La place ne sera par ailleurs pas refaite alors que le dossier était bouclé, les études payées, et la phase PROJET achevée. Il ne restait plus qu'à engager la consultation des entreprises pour les travaux, l'estimation définitive était de 810 000 euros et les subventions accordées d'un montant de 325 000 euros (voir les PV des conseils du 3 février 2020 et du 11 mars 2020).

Nous découvrons cependant sur le plan pluriannuel d'investissements que 500 000 € sont prévus en 2021, 1 000 000 € en 2023 et 1 000 000 euros en 2024, pour l'aménagement du centre- bourg (aménagement de la place ? aménagement de rue ?) .

Nous sommes surpris de cette situation et pensons qu'elle n'est pas digne d'un budget rigoureux.

Nous tenons aussi à vous interpellier sur quelques sujets qui, il y a un an, étaient au cœur du programme de la nouvelle majorité lors des élections municipales et qui n'ont pas été à ce jour portés à notre connaissance dans les différentes instances auxquelles nous participons alors qu'il était question de transparence et de communication.

En effet, même si le contexte sanitaire, économique et social est difficile, qu'en est-il de la programmation culturelle locale ou du moins de sa projection sur les années à venir ? Qu'en est-il du projet de restauration de la Chapelle Bon Secours pour en faire un lieu de culture ? Qu'en est-il du projet d'espace de rencontre et de halle de marché sur l'espace de l'ancienne école Sainte Marie ? Ces projets ne sont pas inscrits dans les futurs budgets de fonctionnement et d'investissement qui ont été présentés lors du Débat d'Orientation Budgétaire ?

Par ailleurs, au-delà du pôle multimodal et des liaisons douces, est-ce que la question du développement des transports est traitée auprès de la CCEG afin de faciliter les déplacements vers des équipements tels que le centre aquatique à Grandchamp ou bien la Maison de l'emploi et de la formation à Nort sur Erdre ?

Enfin, pour ce qui concerne la gestion démocratique et transparente, les réunions publiques et les ateliers participatifs ne sont malheureusement pas possibles mais quels outils sont mis à ce jour en place pour permettre une écoute et une participation des citoyens sur les projets importants de la commune ?

Voilà des questions en suspens pour lesquelles nous ne manquerons pas d'interpeller monsieur le maire et son équipe.

L'équipe « AGIR POUR BIEN VIVRE SUR LE TERRITOIRE »

Rencontre avec Anaïs ROSSIGNOL, assistante maternelle à Héric



Anaïs Rossignol et ses trois petits en pleine séance de jeux lors de la matinée d'éveil organisée par le Relais Petite Enfance.

Actuellement 65 assistantes maternelles prennent soin des enfants sur la commune de Héric. Les demandes d'accueil sont en progression et il devient parfois difficile de trouver un mode d'accueil.

Nous avons interrogé Anaïs ROSSIGNOL afin de mieux connaître ce métier et pourquoi pas, de vous donner envie de devenir assistant(e) maternel(le) à votre tour.

Anaïs exerce ce métier depuis 7 ans et accueille à son domicile 3 enfants de moins de 3 ans et un enfant de plus de 3 ans sur le temps périscolaire. Nous l'avons rencontré au Relais Petite Enfance lors d'une matinée d'éveil.

Pourquoi exercez-vous ce métier ?

Je me prédestinais à être professeure des écoles. J'ai toujours été passionnée par la toute petite enfance, devenir assistante maternelle était donc logique mais j'hésitais à me lancer. Une opportunité s'est présentée à moi et mon mari m'a encouragée dans cette voie.

Quels sont les aspects positifs de votre métier ?

Le principal avantage est de pouvoir gérer mon temps comme je l'entends. Je peux créer avec les petits les activités dont j'ai envie et c'est très appréciable.

Exercer à mon domicile est aussi pour moi un véritable point positif car je suis maman de deux enfants. Nous pouvons les accompagner le matin pour l'heure de l'école et les récupérer le soir à la sortie. C'est un bel avantage pour eux. Mais c'est souvent une fausse idée que l'on se fait de se dire que nous pourrions également nous occuper de nos propres enfants en même temps (devoirs...). Mon attention est focalisée sur les petits que j'accueille. Mes enfants sont grands et autonomes et j'ai un mari très présent.

La dernière satisfaction de mon métier, c'est de voir évoluer et grandir les enfants que je garde. Lorsqu'arrive la fin de contrat, due à la scolarisation des plus grands par exemple, c'est toujours un moment riche en émotion. C'est très gratifiant d'avoir pu les accompagner au tout début de leur vie.

Comment concilier la vie familiale et la vie professionnelle quand justement on exerce à domicile ?

Il est très important, surtout lorsque l'on a nos propres enfants, de dissocier précisément les espaces de la maison. Nous avons créé une salle de jeux entièrement dédiée aux enfants que j'accueille. C'est leur espace et tout le monde apprécie cette organisation. Les petits ont également leur propre chambre. Ils ne dorment pas dans la chambre de mes grands, ainsi l'intimité de chacun est respectée. Cela est vraiment nécessaire pour l'équilibre familial.

Quels sont les « difficultés » de votre métier ?

Nous avons de grosses semaines, pour ma part, jusqu'à 50 heures par semaine, du lundi au vendredi de 7h45 à 18h. Je suis quelqu'un de très active donc je suis en adéquation totale avec mon rythme de travail mais il faut aussi en être conscient avant de s'engager.

Autre point, pour certaines personnes le fait justement d'exercer à domicile peut être vu comme une difficulté, elles peuvent parfois ressentir un sentiment de solitude.

Quelles sont les structures existantes qui peuvent venir « briser » cette solitude ?

Le Relais Petite Enfance organise des matinées d'éveil chaque mois et des matinées de motricité. C'est un formidable point de rencontre pour les assistantes maternelles et surtout pour les enfants qui découvrent d'autres têtes et d'autres activités (danse, musique, ludothèque..).

Il y a aussi tous les 2 ans le Tout Petit Festival organisé par la Communauté de communes Erdre et Gesvres. Les spectacles sont de grande qualité et c'est toujours un immense plaisir de pouvoir y emmener les petits que je garde.

Je fais aussi partie de l'association des assistantes maternelles Nord Loire. Avant le covid nous nous réunissions une fois par mois. Cela permet d'échanger entre professionnels du milieu, de parler de sujets divers en lien avec notre métier, de discuter justement de difficultés ou d'interrogations.

Qu'a changé pour vous l'arrivée de la Covid ?

Les activités extérieures sont restreintes depuis l'année dernière. J'ai aussi mis en place un système de roulement des jeux pour les désinfecter plus facilement. Il a fallu s'adapter comme tout le monde mais j'ai aussi pu tirer du positif de tout cela, notamment en terme d'organisation.

Comment voyez-vous votre avenir professionnel ?

Sans changement, je ne me vois pas faire autre chose. Chaque nouvel enfant que j'accueille m'apporte de nouvelles choses, je suis réellement épanouie dans mon métier.

Merci Anaïs pour cet entretien et bonne continuation!



Comment devenir assistant(e) maternel(le) ?

L'agrément est donné par le conseil départemental qui reconnaît ainsi les assistantes maternelles comme des professionnelles de la petite enfance et s'engage à les accompagner dans l'exercice de cette profession exigeante.

Afin d'obtenir cet agrément il faut :

- *Participer à une réunion d'information
- *Être évalué par les travailleurs sociaux
- *Faire la formation de 120 heures : 80h avant le premier accueil et 40h dans les trois ans après le premier accueil.

La formation est prise en charge par le Département.

Ses objectifs sont les suivants :

- * Informer les assistants maternels et les assistantes maternelles de leurs responsabilités professionnelles ;
- * Améliorer leur connaissance du développement, des rythmes et des besoins de l'enfant ;
- * Les aider à développer des relations de qualité avec les parents dans l'intérêt de l'enfant ;
- * Les informer sur leurs droits et obligations dans le cadre du contrat de travail conclu avec les parents.

La formation préalable à l'accueil doit être validée par une évaluation finale, avant de pouvoir démarrer tout accueil d'enfant.

Un maximum de 4 agréments peut être délivré à l'assistant(e) maternel(le).

Pour plus d'informations, contactez Sylvie PROSPER GUIOT, directrice et animatrice du Relais Petite Enfance au 02-28-02-21-16 ou relaispetiteenfance@heric.fr

Vie associative

1.2.3 Soleil Ludothèque

Adhérez,
Empruntez,
Jouez !



5 place Saint Nicolas
44810 Héric



La ludothèque au soleil, ça vous tente !

Avec le soleil et les beaux jours qui arrivent, nous vous proposons aussi des jeux extérieurs pour pimenter vos week-ends :

- gros jeux en bois
- jeux d'eau, table à eau,...
- porteurs, tricycle,...
- sac ludo'anniv



La ludothèque est ouverte durant 5 permanences par mois ; un groupe de bénévoles est toujours présent pour répondre à vos questions, vous orienter sur des choix de jeux.
N'hésitez pas à prendre conseil !

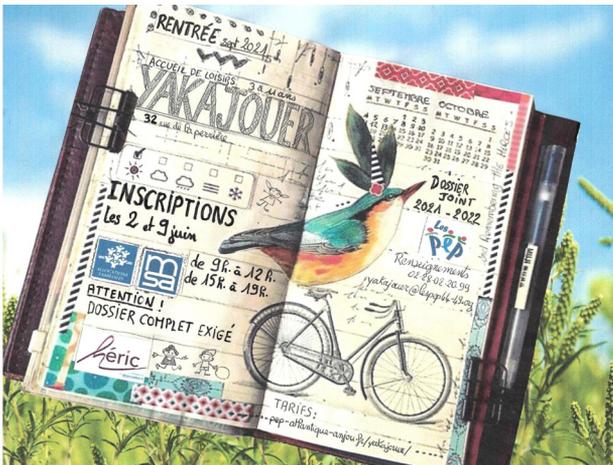
Un protocole sanitaire est en place avec désinfection et mise en septaine des jeux / jouets

Retrouvez toutes les dates de permanences, la liste des jeux et de manifestations sur le site <http://123soleilheric.wixsite.com/ludotheque> ou sur facebook [ludotheque123soleilheric](https://www.facebook.com/ludotheque123soleilheric).

Yakajouer



YAKAJOUER prépare la rentrée !



Vous pouvez d'ores et déjà vous préparer à inscrire vos enfants pour la rentrée prochaine. L'équipe de l'accueil de loisirs vous attend avec plein de nouveaux projets ! Les familles adhérentes recevront l'info par mail et l'info sera affichée dans les écoles de la commune.

Inscriptions les 2 et 9 juin de 9h à 12h et de 15h à 19h.
ATTENTION mercredi 1^{er} septembre le centre sera fermé !

Les dossiers d'inscriptions peuvent être demandés par mail à : yakajouer@lespep44-49.org ou sur le site des PEP : <https://pep-atlantique-anjou.fr/yakajouer/>

Nous vous attendons très nombreux !

Cap Couleurs



Quoi de neuf du côté de Cap Couleurs ?

Depuis 2015, Cap Couleurs poursuit ses activités autour d'approches et techniques englobant le Bien Être.

Avec toujours de la nouveauté, puisque chaque trimestre un nouveau programme vous est présenté pour éveiller la curiosité, rendre accessible, rencontrer nos collaborateurs et vous permettre de repartir avec des astuces qui pourront être réutilisées au quotidien.



L'association privilégie la mise en place d'ateliers «Découverte» pour permettre les interactions entre le public et les professionnels, favoriser les contacts et permettre à chacun d'enclencher une dynamique et peut-être même une démarche personnelle dans la pratique d'une activité plus régulière que ce soit en individuel ou en groupe.

En proposant ces activités, nous souhaitons favoriser l'expérience en plaçant au centre la personne, dans de bonnes conditions et de bons espaces où l'échange, le savoir-faire et le savoir-être pourront contribuer au mieux être de chacun.

Nous avons également à cœur de proposer des séances qui favorise le lien familial : partir du mois de septembre prochain, un atelier parents enfants «Papote et Popote» sera mis en place pour les enfants entre 6 mois et 3 ans. Autour du plaisir et du jeu, venez éveiller votre enfant au langage et l'accompagner dans ses découvertes alimentaires !

Pour conclure, la finalité de Cap Couleurs est de permettre à chacun de découvrir différents savoir faire, techniques et approches auprès des professionnels du bien être qui deviennent le temps de ces séances des facilitateurs d'expériences.

L'équipe Cap Couleurs !

Héric Handball

Le Héric Handball en mode REPRISE prépare ses 15 ans.

Bien qu'il n'y ait pas eu d'arrêt d'activité au Héric Handball pendant les 3 périodes restrictives, nous sommes dans un mode reprise. Une reprise, que nous attendons tous, pour pouvoir retrouver le gymnase, et fêter les 15 ans du club comme il se doit.

À partir de juin, il sera possible à tous de venir faire des essais. Les entraînements, qu'ils soient au gymnase ou en extérieur, seront ouverts, et permettront à chacun de venir découvrir le handball pour les petits à partir de 5 ans, comme pour les grands sans limite d'âges, filles et garçons.

Au mois d'août se tiendra la seconde édition du tournoi Dames de Bretagne, qui réunira deux clubs de pro D2 et deux N1. Après une première édition sous le signe des gestes barrières, nous souhaitons que la seconde soit celle du retour à une certaine normalité.

Puis le mois de septembre sera le point de départ de la saison 2021/2022, que nous souhaitons pleine, après les deux dernières qui ont engendré pas mal de frustration. Pouvoir enfin retrouver nos rendez-vous des weekends de matches, et revoir le maillot rouge et noir sur les terrains du département.

En janvier, la 5ème édition du tournoi des Rois devrait être encore un rendez-vous à ne pas manquer avec quatre centres de formation de l'élite du handball. Nous vous préparons des surprises...

Dans l'attente de cette reprise, prenez soin de vous.



Vous voulez en savoir plus? Rendez vous sur notre site <https://heric-handball.clubeo.com/>

Contact : Tel 06 79 08 47 44

Mail : contact@heric-handball.club

Héric Sports Loisirs

2 activités : Badminton et Randonnée pour une seule cotisation.

Côté Bad :

Quel que soit ton niveau tu trouveras ta place.

Quelles que soient tes disponibilités, tu trouveras le créneau horaire qui te convient.

(mardi soir, jeudi soir ou samedi matin)
De plus, le club installe ses filets dans une salle toute neuve.



Côté Rando :

Un dimanche par mois, la section randonnée organise une balade, accessible en famille, sur un rythme adapté à tous, privilégiant ainsi la découverte de nos campagnes.

Quelle que soit l'activité choisie ou les 2, tu trouveras des personnes avec qui bouger, partager, échanger, rigoler.

Si c'est bon pour le corps, c'est bon pour la tête et inversement !

Toutes les infos sur notre site
et sur facebook :
<https://www.hericsportsloisirs.fr/blog/>
<https://m.facebook.com/hericsportsloisirs/>

LAS OS



Cet été cinq séjours sous tentes sont proposés aux jeunes ! Inscription possible en binôme !

Du 7 au 9 Juillet – 3 jours

Séjour à Branféré – Le Guerno (56)

15 places pour les jeunes nés en 2010, 2009 et 2008.
Au programme : 3 journées d'immersion dans les coulisses du parc animalier. Grands jeux, observation, nourrissage des animaux, parcabout en illimité, veillées...

Du 12 au 14 Juillet- 2 jours et demi

Séjour à la vallée des Korrigans - Savenay (44)

15 places pour les jeunes nés en 2010.
Au programme : Accrobranche, La Plaine de Jeux et ses 5 Univers, jeux en forêt, veillées...

Du 14 au 16 Juillet- 2 jours et demi

Séjour à la vallée des Korrigans - Savenay (44)

15 places pour les jeunes nés en 2009.
Au programme : Accrobranche, La Plaine de Jeux et ses 5 Univers, jeux en forêt, veillées...

Du 19 au 23 Juillet- 5 jours

Séjour Côte vendéenne – Camping la parée du Jonc - St Jean de Monts (85)

12 places pour les jeunes nés en 2006-2005-2004
Au programme : Atlantic toboggan, vélo à Noirmoutier, baignades piscine et mer et une activité à définir avec les jeunes (char à voile, surf, kayak, accrobranche ?). Vie de camp et veillées.

Du 16 au 20 Août- 5 jours

Séjour Ile aux pies – Bain sur Oust (35)

15 places pour les jeunes nées en 2008-2007
Au programme : Accrobranche, kayak, VTT, jeux en forêt, veillées, vie de camp...

Infos et inscriptions

Maison des jeunes Las os
9 rue de la Forêt 44810 Héric
maillasos@gmail.com
02.28.02.22.97

Site internet : <https://maillasos.wixsite.com/las-os-heric>

Rénovation de l'habitat, Programme d'Intérêt Général (PIG) : Bilan de la première année.



Rappel du programme

La CCEG à travers son PIG 2020-2023 s'engage à l'amélioration du parc des logements existants du territoire, en intervenant aussi bien sur la rénovation thermique que les travaux de mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Elle a de nouveau choisi de confier à SOLIHA l'animation du dispositif : ses conseillers tiennent régulièrement des permanences et ont pour mission d'accompagner gratuitement les foyers les plus modestes en apportant des conseils techniques, mais aussi un accompagnement administratif notamment sur les aides financières.

Les chiffres 2020

Si le contexte sanitaire de 2020 a légèrement perturbé les objectifs annuels fixés, les permanences de SOLIHA sont restées ouvertes et les conseillers ont reçu plusieurs dizaines de ménages.

SOLIHA a ainsi effectué près de 65 visites de logements donnant lieu à des préconisations. Sur ces 65 logements, 54 ont pu bénéficier d'aides financières, 14 pour des travaux d'accessibilité et maintien à domicile et 40 en rénovation énergétique. Le montant total des travaux prévus s'élève à 1 250 000 €, qui bénéficieront directement aux artisans locaux. Afin d'aider les propriétaires à financer ces travaux, SOLIHA a pu mobiliser plus de 920 000 € de subventions. Celles-ci couvrent donc plus de 70 % du coût des travaux !

Quelles aides possibles ?

Soumises aux conditions de ressources du foyer, les aides sont parfois cumulables mais sont aussi soumises à certaines conditions techniques de résultats :

Pour le volet énergétique par exemple, les subventions proviennent du dispositif « Habiter Mieux Sérénité » de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat). Pour bénéficier de cette aide, le logement doit faire l'objet de travaux qui doivent générer un gain énergétique d'au moins 35 %.

En 2020 on a vu l'apparition d'aides complémentaires comme celle d'Action Logement. Enfin, la CCEG participe aussi au financement des travaux avec une aide forfaitaire de 500 € pour l'amélioration thermique et 1 000 € pour l'accessibilité.

Pour quels résultats ?

71 % des logements ont une « étiquette énergétique » entre E et G avant travaux, ils ne sont plus que 6 % des logements en E et F après travaux, la classe G ayant complètement disparu. Du côté des travaux d'accessibilité, on notera dans la typologie des travaux une prédominance des adaptations de salles d'eau. Enfin et c'est bien l'objectif du PIG, 79 % des foyers qui ont pu bénéficier de ces travaux ont des revenus très modestes.

Vous voulez faire des travaux et avez besoin de conseils ou d'un accompagnement ?

Pour la rénovation énergétique : appelez votre Espace Conseil FAIRE au 02 40 08 03 30.
Pour les travaux d'adaptation à la perte d'autonomie : contactez SOLIHA au 02 40 44 99 44
ou par mail à pigcceg@solihha.fr

Infos diverses

La Gendarmerie recrute

L'univers de la Gendarmerie Nationale, la diversité des missions et ses multiples opportunités de carrière vous intéressent ? Le dynamisme, l'esprit de groupe, la camaraderie et la protection de la population sont des valeurs fondamentales pour vous ? Rejoignez la Gendarmerie

Recrutement de 17 à 35 ans, quel que soit votre niveau d'étude (sans diplôme à BAC+5), pour des postes opérationnels ou dans le soutien administratif et technique.

Contactez votre centre de recrutement GENDARMERIE au 02.40.20.24.24

ou par mail : cir.nantes@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Info par téléphone, sur rendez-vous ou par visioconférence.

Info – inscription : www.legendarmerierecrute.fr



Hommage

Fonctionnaire à la faculté des sciences de Nantes dans un laboratoire de recherche, **Guy MICHEL** s'est installé à Héric avec sa famille en 1976.

En 1979 il prend une licence de foot à la JA Héric où, après quelques années de pratique, il s'investit dans la fonction de secrétaire pendant une quinzaine d'années. À l'écoute des autres et toujours dévoué auprès des jeunes il œuvrera discrètement pour le bien de cette association.

Il quittera la JA et ses copains non sans peine et c'est tout naturellement qu'il entrera à la mairie où il fera un premier mandat comme conseiller et ensuite deux autres en tant qu'adjoint aux associations. Guy aimait s'investir pour le bien de la collectivité, rarement en pleine lumière mais toujours en soutien aux porteurs de projets. Sa fonction lui a permis de marier, avec fierté, certains des jeunes qu'il a vu grandir au sein de la commune.

Il a marqué beaucoup de mémoires par sa détermination, sa gentillesse et une vraie générosité.



Les élus tiennent à lui rendre hommage et à saluer l'homme qui a donné beaucoup de son temps pour ses concitoyens.

Agenda

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire due au Covid-19

Juin

Les bureaux de vote 3 et 4 qui se trouvaient habituellement à l'école Jean Monnet seront déplacés à l'espace des Bruyères.

16

**Don de Sang
16h30 19h30
Espace des Bruyères**

20

**1^{er} tour élections
régionales et
départementales**

22

**Réunion publique
20h30
Espace des Bruyères**

27

**2^e tour élections
régionales et
départementales**

IMMEDIA, résidence d'artiste janv. 2021 > nov. 2022

Parcours déambulatoire en médiathèque | Cie rouge

Virginie CLÉNET de la Cie Rouge crée un parcours sur mesure pour l'espace d'une médiathèque. Elle guide le public dans une expérience sensorielle et poétique. Fermer les yeux, s'allonger, lire, dessiner deviennent ainsi des instants artistiques produits par le spectateur lui-même.

Après des temps d'immersion dans cinq médiathèques, Virginie CLÉNET met en forme tous les sons, images et témoignages glanés auprès des lecteurs. Ils deviendront la matière première du spectacle présenté à partir de juin 2021.

iMMédia met ainsi au premier plan la relation que les utilisateurs entretiennent avec les documents empruntés en révélant notre rapport aux ouvrages, à l'autre et à l'environnement de la médiathèque. Ce spectacle en création dans vos médiathèques est une proposition originale (chorégraphie, son et vidéo), in situ et participative !

Spectacle à partir du 15 juin. Programme sur : www.hors-saison.fr

HORS SAISON



Héric Infos • n° 3 Mai 2021

Directeur de la publication : Jean-Pierre Joutard, Maire - **Rédaction et mise en page** : Service communication - E-mail : contact.mairie@heric.fr - **Crédits images** : Mairie Héric, FreePik, Pixabay **Impression** : Imprigraph Groupe / Le Sillon - **Tirage** : 3000 exemplaires